

Conservatoire Musique et Danse de Roubaix

Année scolaire 2025-2026



NOTICE D'INFORMATIONS INSCRIPTION 2025/2026



- Les élèves déjà inscrits en 2024-2025 peuvent se réinscrire à partir du 19 mai 2025.
- Les nouveaux élèves peuvent s'inscrire à partir du 2 juin 2025.

Tous les dossiers seront traités par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles pour chaque classe.

Au-delà de la capacité d'accueil maximale de chaque classe, une liste d'attente sera ouverte.

Planning de rentrée

Les cours reprendront la semaine du 08 septembre 2025.

Pour les élèves débutants à partir du CE1 : Les journées rencontres avec les professeurs seront organisées du **2 au 6 septembre 2025**.

Le détail des créneaux vous parviendra pendant l'été, avec un mode d'emploi détaillant toute la scolarité au Conservatoire.



CONSERVATOIRE DE ROUBAIX

Adresse postale
65 rue de Soubise
Entrée : 80 rue de Lille
59100 ROUBAIX

Téléphone : 03.20.70.03.00
conservatoire@ville-roubaix.fr
www.ville-roubaix.fr

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h.



STUDIOS ROUSSEL – DEPARTEMENT DANSE

139 rue des Arts
59100 ROUBAIX

Téléphone : 03.20.03.00.50
accueilecole@balletdunord.fr

Le secrétariat est ouvert du mardi au vendredi de 13h à 20h et le samedi de 11h à 16h

PIÈCES A FOURNIR (EN PHOTOCOPIES)

- Document C.A.F. précisant le Quotient Familial du foyer ou avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023. (uniquement pour les roubaisiens et les élèves de 3^{ème} cycle qui résident dans l'agglomération lilloise)
- Justificatif de domicile (quittance loyer ou E.D.F.) datant de moins de 3 mois.
- Carte d'identité de l'élève (recto/verso) en cours de validité ou livret de famille (page des parents et de l'élève).
- 2 photos d'identité (format carte d'identité).
- Attestation d'assurance extra-scolaire (MAE, PEP ...) ou copie d'assurance responsabilité civile
- Pour les élèves danseurs et parcours Eveil et D2** : Certificat médical de non contre-indication de la pratique de la danse, datant de moins de 3 mois, en accord avec l'article R362-2 du Code de l'Education.

Seuls les dossiers complets seront traités.

Toutes les pièces sont à fournir en même temps que le dossier d'inscription, à l'exception de l'attestation d'assurance extra-scolaire et du certificat de non contre-indication de pratique de la danse, qui pourront être fournis en septembre.

TARIFS ANNUELS D'INSCRIPTION ET DE SCALARITE

Tarifs basés sur le Quotient Familial de la C.A.F.

Selon la Délibération DEL-2025-0006 du 06 février 2025

Quotient Familial (pour les roubaisiens et élèves 3 ^{ème} cycle de la MEL)	Inscription (applicable à tous les élèves)	Scolarité					Option : Danse ou instrument supplémentaire
		Eveil Découverte Initiation	Cycles 1 - 2 Musique ou Danse	Cycle 3 & CPES Musique ou Danse	Parcours Amateur accompagné ou Pratique continuée	Parcours adulte	
De 0 € à 260 €	11,00 €	11,00 €	22,00 €	37,00 €	52,00 €	300 €/an	11,00 €
De 261 € à 400 €	16,50 €	16,50 €	33,00 €	48,00 €	63,00 €		16,50 €
De 401 € à 505 €	23,00 €	23,00 €	46,00 €	61,00 €	76,00 €		23,00 €
De 506 € à 610 €	34,00 €	34,00 €	68,00 €	83,00 €	98,00 €		34,00 €
De 611 € à 820 €	46,00 €	46,00 €	92,00 €	107,00 €	122,00 €		46,00 €
De 821 € à 1050 €	51,00 €	51,00 €	102,00 €	117,00 €	132,00 €		51,00 €
De 1051 à 1450 €	60,00 €	60,00 €	120,00 €	135,00 €	150,00 €		60,00 €
De 1451 € et plus	70,00 €	70,00 €	140,00 €	155,00 €	170,00 €		70,00 €
Non roubaisiens	120,00 €	120,00 €	240,00 €	255,00 €	270,00 €		120,00 €

En cas de démission **avant le 8 septembre 2025**, des frais de dossier de 15€ seront appliqués.

En cas de démission **avant le 18 octobre 2025**, seuls les droits d'inscription de l'année scolaire seront dus.

En cas de démission **avant le 5 janvier 2026**, les droits d'inscription et la moitié des frais de scolarité seront dus.

En cas de démission **après le 5 janvier 2026**, tous les frais d'inscription et de scolarité seront dus.

Réductions pour charge de famille :

- 25 % dès le 2^{ème} enfant (inscription et frais de scolarité)
- 50 % dès le 3^{ème} enfant et plus (inscription et frais de scolarité)

TARIFS ANNUELS DE LOCATION D'INSTRUMENT

Cette location fait l'objet d'une facturation séparée et payable au moment de la prise en charge de l'instrument.

Tranches selon la valeur de l'instrument	Montant annuel	Assurance OBLIGATOIRE
Inférieur ou égal à 915 €	62,00 €	pour tout instrument loué* (document à fournir lors de la location de l'instrument).
De 916 € à 3 048 €	83,00 €	
De 3 049 à 4 999 €	104,00 €	
De 5 001 et plus	125,00 €	

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- Tout élève inscrit au Conservatoire doit participer à la vie du Conservatoire et **participer à des pratiques collectives (orchestres, chorales, petits ensembles, groupes chorégraphiques, auditions, etc....)**.
- Les élèves en classes de Formation Musicale, Instrumentale et Chorégraphique sont tenus d'assister à un certain nombre de concerts ou de spectacles chaque année.

Niveau de Formation Musicale, Instrumental ou Chorégraphique	Nombre de concerts ou spectacles obligatoires durant l'année scolaire
Eveil/Initiation	1 concert ou spectacle minimum
1 ^{er} cycle	2 concerts ou spectacles minimum
2 ^{ème} cycle	3 concerts ou spectacles minimum
3 ^{ème} cycle	4 concerts ou spectacles minimum

REGLEMENT INTERIEUR (EXTRAITS)

▪ Absences de l'élève

Toute absence de l'élève à un cours doit être justifiée **par écrit**.

- ✓ Par un certificat médical en cas de maladie,
- ✓ Par un courrier adressé au Secrétariat avec un motif recevable, et à remettre au professeur lors du prochain cours.
- ✓ Par mail à conservatoire@ville-roubaix.fr ou accueilecole@balletdunord.fr

Le manque d'assiduité peut porter préjudice aux études artistiques de l'élève. Un taux d'absences non justifiées trop important sera pris en compte pour le résultat de fin d'année.

▪ Absences du professeur

- ✓ **En cas d'absence d'un professeur, le secrétariat n'est pas tenu de prévenir les parents par téléphone.**
- ✓ Lors de l'absence d'un professeur, un mail sera envoyé aux familles à l'adresse indiquée sur le dossier d'inscription.
- ✓ Une affiche à l'entrée du Conservatoire signale l'absence éventuelle d'un professeur. Il est prudent de consulter ce tableau avant de déposer votre enfant à son cours
- ✓ Les élèves qui quittent le Conservatoire (après les cours, après une répétition, ou éventuellement en l'absence d'un professeur), le font sous leur entière responsabilité ou celle de leurs parents.

▪ Examens

- ✓ Les examens et contrôles sont obligatoires.
- ✓ Toute absence non justifiée à un examen entraînera le passage de l'élève au Conseil Intérieur.

▪ Démissions

Toute démission doit être formulée par écrit, à l'attention de la Direction du Conservatoire.

▪ Instruments

La pratique d'un 2^{ème} instrument n'est pas autorisée, sauf dérogation accordée par la direction de l'établissement. Cette demande étant à formuler auprès de la Direction, son acceptation n'est pas automatique.

▪ Danse

Des tenues de danse (réglementaires) sont exigées pour tout élève du Conservatoire.

La liste des tenues par niveau, vous sera communiquée dans le courrier d'information.

▪ Informations

Tout manquement à la discipline fera l'objet des mesures suivantes :

- ✓ Réprimande verbale par la Direction,
- ✓ 1er avertissement écrit,
- ✓ Passage en Conseil Intérieur, pouvant stipuler la radiation de l'élève.

Merci de préciser tout changement de situation administrative (adresse postale, mail, téléphone...) auprès du secrétariat du Conservatoire.

CONTACTS UTILES

Professeurs Coordinateurs		Equipe administrative
Danse <i>En cours de recrutement</i> - 03 20 03 00 50		Agathe OUDART - Administratrice aoudart@ville-roubaix.fr - 03 20 70 70 89
Cécile BECAAS <i>Coordinatrice de la Formation Musicale et des CHAM</i> cbeacaas@ville-roubaix.fr		Fabienne ROUX, Nadia REKIBI et Sandrine LELODEY <i>Accueil</i> conservatoire@ville-roubaix.fr - 03 20 70 03 00
Christophe WAREMBOURG <i>Coordinateur des Pratiques Collectives</i> cwarembourg@ville-roubaix.fr - 03 20 66 47 48		Malika MARES <i>Communication, Scolarité</i> mmares@ville-roubaix.fr - 03 20 70 70 88
Valérie LAMY <i>Conseillère aux Etudes 3^{ème} Cycle</i> vlamy@ville-roubaix.fr - 03 20 70 72 40		Dalila MALLEM <i>Scolarité, Facturation</i> dmallem@ville-roubaix.fr - 03 20 70 70 90
Paul-Hugo CHARTIER <i>Coordinateur du Département Bois</i> pchartier@ville-roubaix.fr		Yasemin CALLI <i>Location instruments, billetterie</i> ycalli@ville-roubaix.fr - 03 20 70 70 40
Anthony BLONDEAU <i>Coordinateur du Département Cuivres</i> ablondeau@ville-roubaix.fr		Lakhdar FARES, Nasser MAALLEM <i>Appariteurs</i>
Dorian COTTENCEAU <i>Coordinateur du Département Cordes</i> dcottenceau@ville-roubaix.fr		Loubna BENAR <i>Studios Roussel – Département Danse</i> 139 rue des Arts – 59100 ROUBAIX <i>Assistante de direction pédagogique et d'administration</i> l.benar@balletdunord.fr – 07 77 94 10 15
Laurent CATRICE <i>Coordinateur du Département Claviers</i> icatrice@ville-roubaix.fr		Shanna GHILMANOU <i>Studios Roussel – Département Danse</i> <i>Accueil</i> accueilecole@balletdunord.fr - 03 20 03 00 50

INFOS PRATIQUES

Planning de rentrée

Les journées rencontres avec les professeurs seront organisées du 2 au 06 septembre 2025. Le détail des créneaux vous parviendra pendant l'été, avec un mode d'emploi détaillant toute la scolarité au Conservatoire. Les cours reprendront le mercredi 08 septembre 2025.

Journal de bord (1[°]cycle et 2[°]cycle)

Ce livret est distribué aux élèves du 1^{er} et 2nd cycles. Il s'apparente au carnet de correspondance des collégiens et permet de créer le lien entre les élèves, les professeurs et les parents. Dûment rempli, il est obligatoire au sein de l'établissement et peut être contrôlé à tout moment. C'est un document de travail hebdomadaire par semestre, qui comporte plusieurs rubriques : le travail et les infos de la semaine, les absences élèves ou professeurs et une partie correspondance entre autres.

Chèque activité

La Ville de Roubaix offre à chaque écolier habitant Roubaix, scolarisé de la maternelle au CM2 durant l'année scolaire 2025-2026, un chèque activité d'une valeur de 50€, pour une inscription à une activité extra-scolaire. Ce chèque peut être utilisé au Conservatoire, en déduction des frais d'inscription et scolarité, ou pour la location d'un instrument. Il est à rendre à l'accueil du Conservatoire avant le 31 octobre 2025 impérativement.

Facturation/Moyens de paiement

Une facture unique, reprenant les frais d'inscription et de scolarité pour toute l'année 2025-2026, sera envoyée début 2026. Le paiement pourra s'effectuer, en une ou plusieurs fois, après réception de cette facture. Il sera à effectuer en régie centralisée, ou en mairie de quartier, par CB, chèque ou espèce.

